



La Poste : un service public de proximité en danger.

Notre dossier s'ouvre aujourd'hui sur les dangers qui guettent particulièrement le milieu rural qui voit les services postaux s'envoler. Que devient le service public ? Quel est son avenir ?

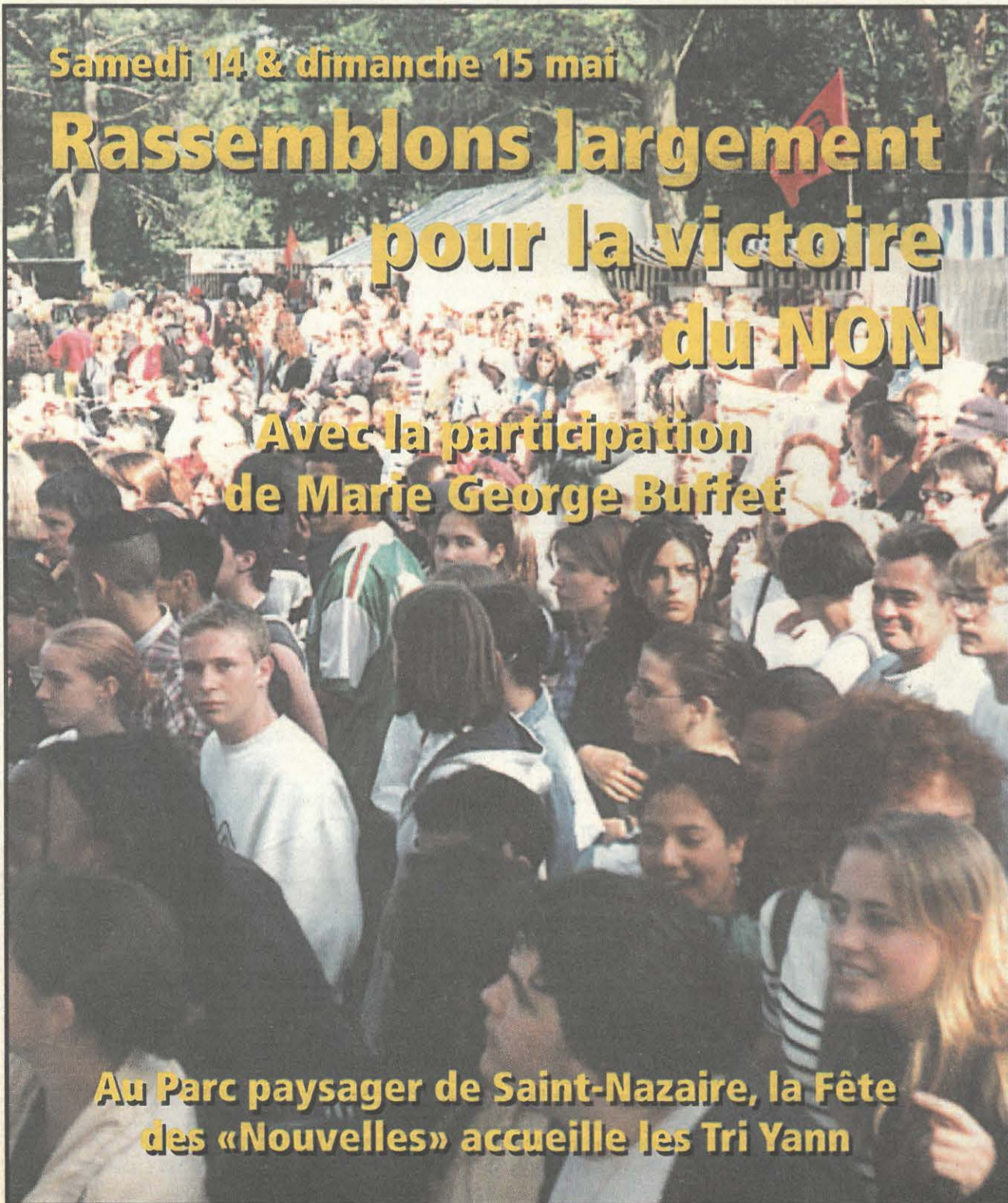
Les Nouvelles de Loire Atlantique

Bimensuel édité par la fédération de Loire Atlantique du Parti Communiste Français

Numéro 786

12 mai 2005

prix : 0,40 €



Samedi 14 & dimanche 15 mai

Rassemblons largement pour la victoire du NON

Avec la participation de Marie George Buffet

Au Parc paysager de Saint-Nazaire, la Fête des «Nouvelles» accueille les Tri Yann

■ TRAIN CORAIL

Gilles BONTEMPS, Vice-président du Conseil régional répond à nos questions sur l'avenir des trains CORAIL après les annonces faites autour de leur avenir. P 2

■ CORDEMAIS

Les craintes de revoir dans notre département une nouvelle «affaire» comme celle des Chantiers de l'Atlantique avec les salariés étrangers s'expriment à la centrale EDF. P 5

■ LA FÊTE DU NON

Nous revenons en dernière page sur quelques moments forts du grand rassemblement du NON que représentera cette année notre fête au Parc paysager de Saint-Nazaire. P 8

■ HUMA CAFE

Nouveau succès autour de l'huma café qui abordait la question du rapport de classe et de la crise de la politique. P 6

■ LES ELUS SE MOBILISENT

Les élus appellent à voter NON le 29 mai prochain. Ils et elles signent l'appel P 7

www.pcf-44.com

L'actualité politique...

EN BREF

Syndicalement NON

Christian PILICHOWSKI militant CGT, qui animera le débat sur la directive Bolkestein sur la Fête, est l'un des 500 signataires d'un texte de syndicalistes de la CGT, de la FSU, de la CFDT, de l'UNSA, de la Confédération paysanne et de l'UNEF, appelant au rejet du projet constitutionnel et engageant les syndicalistes dans la bataille du NON. C'est en quelques jours que l'ensemble de ces signatures ont été recueillies créant une nouvelle dynamique du NON dans le monde du travail.

Si la France vote NON

A mon avis, dit Franco FRATINI commissaire européen, on devra rouvrir un débat public en cas d'un NON français. Si la France, pays fondateur, vote NON cela démontrera qu'il y a un déficit de légitimité populaire en Europe. Il faudra alors engager le débat plus largement, notamment avec les parlements nationaux.../... Nous devons tenir compte des inquiétudes de tous les Européens et notamment des Français.

Manip et sondages

Plus le calendrier nous rapproche du référendum et plus la tentation d'utiliser tous les moyens pour influencer l'opinion publique est grande. C'est ainsi que les sondages s'affolent et tentent de troubler nos concitoyens. A 24 heures de différence, les uns donnent le NON à 58% et les autres à 52. Bref, depuis maintenant suffisamment de temps, le NON semble tenir la corde et est en tête. A nous de continuer afin qu'il le soit le 29 au soir.

Le OUI et la barricade

L'ancien escaladeur de barricades, en l'occurrence le libéral Daniel COHN-BENDIT également député vert européen, vient de déclarer " le problème n'est pas de savoir si nous ne voulons plus de ce monde, de la compétition industrielle et économique. Il est là. Avec de telle déclaration, la "révolution" prônée à une période s'est franchement éloignée des réalités du début du 21ème siècle...

Le retour de OUI-OUI

Sévèrement battu par le suffrage des Français en avril 2002, parti sans laisser d'adresse à ses amis, nous avons l'honneur de vous aviser du retour de Lionel JOSPIN sorti de sa retraite pour parler aux Français de questions qui avaient à l'époque, causé sa perte. Comment réussir une politique européenne qui a l'aval de la droite et du MEDEF ? Non merci, Monsieur JOSPIN, on a déjà donné. Peut-être pourrions appeler cet épisode le retour de l'homme invisible...



Le nouveau patriarche

Invité par ses amis dans le cadre du centenaire du PS, Lionel JOSPIN, en sauveur de "valeurs décadentes" s'est voulu au dessus de la mêlée en voulant donner la leçon "aux moutons noirs" qui, au sein de son parti, ne penseraient pas comme lui. Ce qui est dommage, c'est que les choses ont changé depuis son départ et que ceux qui ne pensent pas comme lui, sont aujourd'hui plus nombreux que ceux qui s'affirment pour le OUI. Il s'en passe des choses quand on est pas là, vous ne trouvez pas ?

Point de vue

Par Jean Yves MARTIN



On connaît le dicton : si on te trompe une première fois, la faute en incombe à celui qui t'a abusé. Mais s'il te trompe à nouveau, alors c'est la tienne. Concernant la construction d'une Europe ultralibérale plus que sociale, la sagesse populaire en arrive aujourd'hui à tirer les bonnes leçons de l'expérience.

Dans cette campagne référendaire, toutes les vieilles gloires du passé sont de retour : VGE, J. Delors, S. Veil, L. Jospin... Chirac les félicite tous, qui volent à son secours dans une cohabitation très consensuelle.

Ils sollicitent sans vergogne tout ce qui est censé peser en faveur du OUI : les mannes de Jaurès, l'A380, le soixantenaire du 8 mai... De brochure luxueuse aux jeunes lycéens, en exposé des motifs aux électeurs, la propagande pro-traité, violant allégrement impartialité et laïcité, n'a plus aucune retenue.

Les radios, télévisions et journaux sont ouvertement mobilisés pour le OUI. Les chroniqueurs multimédias patentés, les A. Duhamel et autres B. Guetta, tombent le masque. Balayant toute déontologie journalistique, ils montrent ce qu'il en est vraiment de leur supposée objectivité : pourfendeurs résolus du NON, ils servent abondamment leur soupe aux tenants du OUI.

Pourtant, malgré le chantage à la peur, les confusions délibérées et les amalgames inadmissibles, le NON s'obstine et tient bon.

Le contact régulier des militants communistes avec les citoyens leur montre, jour après jour, à quel point, face à tous ces obstacles et ces freins, combien ils s'interrogent, cogitent et réfléchissent, la plupart du temps très sagement. Ils veulent, défiance du politique oblige, se faire une opinion par eux-mêmes, avec le texte du Traité constitutionnel en main, pour juger et décider.

Tant mieux. Nous, communistes, qui sommes solidement ancrés sur les positions du NON de gauche, accompagnons et aidons, de toutes nos

Toute cette réflexion citoyenne n'est pas vaine et ne sera pas sans lendemain

forces et jusqu'au bout, ce formidable et salubre sursaut de citoyenneté. Il dépasse le seul horizon européen.

Rien n'est joué, évidemment. Le NON peut certes l'emporter, mais le rouleau

compresseur du OUI est en route pour les dernières semaines et sa force de frappe est grande. Mais, quoi qu'il arrive, toute cette réflexion citoyenne n'est pas vaine et ne sera pas sans lendemain.

Qu'on aime la France rebelle, quand elle s'insurge ! Alors oui, elle peut être à la hauteur de sa réputation internationale : celle de tombeuse des Bastilles.

Made in China, profits et délocalisations

L'affaire fait tout d'un coup grand bruit, comme si l'orage arrivait avec soudaineté, sans qu'il n'y ait de signe avant-

coureur, et pourtant...

Certes, le bond de 500 % des exportations du textile chinois en Europe depuis le 1er janvier ne peut laisser de marbre mais, n'en déplaise à Guillaume SARKOZY, la chute des effectifs dans la profession dont il est le responsable pour le MEDEF de 140 000 en 10 ans c'est avant tout le résultat de sa politique de profits immédiats, de

délocalisations vers le Magreb, l'Asie du sud-est ou de l'eldorado éphémère des pays de l'Europe de l'est.

C'est ainsi que les dirigeants politiques et du MEDEF s'insurgent contre la politique qu'ils ont développée parce qu'ils n'avaient tout simplement pas prévu que le marché se déstabilise à ce point. On ne peut pas, en effet, au niveau de l'organisation internationale du commerce, se déclarer pour l'ouverture totale des marchés et des services, plaider pour une libre

concurrence non faussée en Europe comme le stipule le projet de constitution et après pleurer sur les répercussions d'une telle politique.

Ces larmes de crocodiles cachent mal l'embarras dans lequel ils ont mis la profession, les centaines de milliers de salarié(e)s qui y étaient employé(e)s. Rappelons que cela fait maintenant plus de 10 ans que les syndicats de la profession et particulièrement la CGT tirent la sonnette d'alarme et se battent pour activer les clauses de sauvegardes qui permettraient de limiter les exportations pour un certain nombre de production et maintenir ainsi les fabrications en France.

Une autre question pointe le nez, le textile chinois envahit l'Europe avec des coûts de production qui sont extrêmement faibles et pourtant, le budget habillement pour chacun d'entre nous ne diminue globalement pas ou si peu... Alors, une telle situation n'engendrerait-elle pas de nouveaux horizons providentiels pour les grands groupes de distributions qui ont du mal à cacher qu'il voient d'un bon œil cette situation qui gonfle considérablement leurs tiroirs caisses.



De vous à moi...

Alors que CHIRAC, le libéral français, et SCHÖDER le social démocrate allemand déclarent solennellement devant micros et caméras à la Sorbonne que la directive Bolkestein est enterrée, il faut bien en effet essayer de rassurer l'opinion publique de plus en plus inquiète, un patron alsacien décide lui de la mettre en application en proposant à ses salariés d'aller tout simplement se délocaliser en Roumanie.

Il propose, sans aucune gêne, d'offrir à ses protégés, à qui il "évite" généreusement de pointer au chômage, une rémunération alléchante de 30€ mensuel au dessus du Smic. Le problème c'est qu'il s'agit du Smic roumain qui plafonne à 110€ bruts par mois peu amputé certes par des cotisations sociales inexistantes sous ces ciels, mais c'est 110€ pour un mois de travail...

Et bien voilà, on se retrouve au cœur de cette Europe libérale voulue par la constitution dictée par GISCARD, une grande Europe déclarée "sociale" par HOLLANDE et ses amis, qui fait travailler des roumains en France aux Chantiers de l'Atlantique dans les conditions que l'on a connues et les Français dans celles avancées par ce patron alsacien. Alors messieurs c'est NON, cent fois NON à cette Europe libérale.

Y.C.

VITE LU VITE DIT

Campagne du NON au Traité constitutionnel européen

Les initiatives programmées par les organisations du Parti communiste se sont multipliées depuis le début de l'année. Nous avons tenu à lister, pour nos lecteurs, les principaux débats et rencontres que nous avons recensé.

Au total, ce sont 1386 personnes qui y ont participé.



- Nantes Dervallières (janvier)
- Montoir, avec Elisabeth GAUTIER (janvier)
- Saint-Nazaire, (27 janvier)
- Banquet départemental à Couëron (4 février)
- Les Sorinières (8 février)
- St Joachim, débat sur santé (14 février)
- Savenay (février)
- Nantes Bellevue (2 mars)
- Couëron (14 mars)
- Savenay (24 mars)
- Pontchâteau (25 mars)
- Nantes Université (6 avril) avec Francis WURTZ
- Saint-Nazaire, débat sur école avec José TOVAR (6 avril)
- Nantes, Dervallières, débat sur logement avec Bernard BIRSINGER (11 avril)
- Ancenis (11 avril)
- Rezé (13 avril)
- Montoir (22 avril)
- La Chapelle s/Erdre (27 avril)

Trains «corail» : défendre le service public

Ces dernières semaines, les risques de suppressions des trains " Corail " ont marqué l'actualité. Nous avons interrogé Gilles BONTEMPS, Vice-président du Conseil régional, chargé des Transports.



NLA : à nouveau, on entend parler de suppressions de trains, de transferts de dettes aux régions... De quoi s'agit-il ?

Gilles BONTEMPS : D'un nouveau désengagement de l'Etat. On pourrait dire après le fret, les voyageurs, le gouvernement, affaiblit l'entreprise publique et pénalise les usagers. De plus, il voudrait en faire porter la responsabilité aux collectivités.

NLA : de quelle façon ?

GB : Le gouvernement persiste à ne pas assumer la dette de la SNCF mais en augmentant les péages, il a aggravé sa situation. Résultats : hausse des tarifs, dumping, dégradation du service.

Depuis plus d'un an, il ne veut plus assumer sa responsabilité d'autorité organisatrice de

transports en matière de financement des lignes " Corail ". Il pousse la SNCF à tenter de faire payer le déficit de certaines lignes, aux régions. Il remet aussi en cause le principe de base de tout service public, la péréquation.

NLA : mais les Conseils régionaux ne discutent-ils pas avec l'Etat et la SNCF ?

GB : les discussions avec l'Etat et la SNCF, font suite à l'audit demandé par les régions, suite aux annonces de 160 millions d'euros sur les lignes " Corail " par la SNCF. Précisons, qu'entre le 30 mars et le 24 mai, date du point d'étape de l'audit, le déficit a diminué de 37 millions d'euros.

NLA : ce qui signifierait que les régions puissent participer financièrement ?

GB : Non. Ces discussions techniques n'engagent pas les régions qui refusent tout transfert de dette.

NLA : Des trains ont été supprimés en Pays de la Loire ?

GB : c'est une des raisons de la colère. 29 trains ont été supprimés par la SNCF en décembre, sur les lignes, Nantes/Lyon et Quimper/Nantes/Bordeaux. C'est la méthode du fait accompli, c'est inacceptable.

NLA : Quel était le sens de la conférence de presse du Conseil régional ?

GB : La plupart des régions ont décidé de ne pas subir de fait, de nouvelles suppressions et donc de prendre des initiatives. La région des Pays de la Loire est concernée par 3 lignes menacées : Nantes/Lyon -

Nantes/Bordeaux - Caen/Le Mans/Tours.

C'est une manière de dire au gouvernement et de la SNCF : nous n'acceptons pas la casse du service public ; nous refusons de prendre en charge le déficit de lignes qui sont de la responsabilité de l'Etat ; le gouvernement doit assumer sa responsabilité d'aménagement du territoire en terme de transport national et hors de cette situation la seule base de discussions serait un transfert de compétences avec les moyens financiers correspondant à l'euro près.

NLA : cela écarterait-il, tous les dangers ?

GB : NON, car le projet de directive BARROT, prévoit la mise en concurrence d'opérateurs privés avec la SNCF, plus sa mission nationale se réduit, plus le risque est grand.

Il faut poursuivre la bataille avec les usagers, les cheminots, les élus pour que l'Etat joue son rôle et qu'il donne à la SNCF les moyens de jouer le sien.

C'est le sens de l'initiative des Vice-présidents communistes des régions, le 17 mai à l'Assemblée nationale.

Les vétérans disent NON

Les vétérans de Loire Atlantique du Parti Communiste dans une déclaration, s'affichent clairement en faveur du NON au projet giscardien. En fait, disent ils, c'est tout un ensemble d'acquis de civilisation que les marchés financiers entendent liquider au travers ce projet. C'est une entreprise qui tend à vouloir effacer toutes traces des luttes qui ont permis d'inscrire dans les institutions des acquis sociaux et de civilisation. Comment cautionner une entreprise d'une telle force contre les acquis sociaux, et les droits des travailleurs ? Comment faire croire qu'un changement de majorité parlementaire en France modifierait les choses alors que les choix des électeurs sont verrouillés par des dispositions de la constitution européenne ? Comment se ranger dans le

même camp que les ténors de la droite et du MEDEF ?

Autre exemple pris par les vétérans au sujet de la retraite : le droit à la retraite ne figure pas dans la charte des droits fondamentaux du traité constitutionnel. On sait qu'un responsable britannique, John KERRE, a joué un rôle important dans la rédaction de ce traité. Il s'est fortement impliqué pour que ce texte ne s'éloigne pas trop des vues de son gouvernement, et l'on sait que le système de retraite britannique est l'un des plus mauvais d'Europe. En France, on connaît les attaques contre les retraites, BALLADUR en 1993, RAFFARIN en 2003. Dans la droite ligne de ces remises en causes, on comprend que le droit à la retraite ait été refusé dans le projet de constitution. Ce n'est pas un oubli mais la traduction d'un objectif anti-social. Une raison de plus pour dire NON le 29 mai.

Saint-Joachim fait de la résistance.

Bien peu éclairé par l'Esprit Saint, Jean Pierre RAFFARIN a décidé que le lundi de la Pentecôte serait une journée de solidarité quitte à dépenser plusieurs millions d'euros dans une campagne de communication dont, c'est certain les seuls bénéficiaires seront les patrons des entreprises de communication. Toutefois, à en juger par ce qui vient de se passer à Nîmes, pour le lundi de Pâques, le foutoir est assuré... Les salariés font preuve de beaucoup d'inventivité pour boycotter cette journée cadeau au MEDEF. A Saint-Joachim, ville dirigée par les communistes, où le conseil municipal fait de la résistance en décidant que le personnel communal sera en congé le 16 mai, le sous-préfet s'obstine traduisant les élus devant le tribunal administratif. Il n'est pire que sourd...

La Chapelle sur Erdre : le rendez-vous du NON

Le rendez-vous qu'avaient programmé les militants et les élus communistes de la Chapelle sur Erdre pour discuter du traité constitutionnel soumis au référendum, a été un succès. Presque 30 personnes dont plus de la moitié n'était pas communiste garnissaient la salle. Cela faisait longtemps que les initiateurs de cette soirée n'avaient pas réuni autant de monde. L'intérêt pour le débat, l'échange, la confrontation mais aussi l'information, a participé de cette rencontre. Quelques représentants du OUI étaient présents et l'échange, argument contre argument, a obligé les militants à utiliser le texte et " ses annexes " pour démontrer, la nocivité du traité Giscard.

Châteaubriant : la tonicité du débat

Près de 50 personnes avaient répondu à l'invitation au débat sur le projet constitutionnel. Qu'ils soient d'ATTAC, du MRC ou du Parti Communiste, les différentes interventions ont affirmé la force d'un NON qui se veut au centre de la société et du mouvement social. Comment affirmer que le projet est un plus au niveau social pour les salariés quand il fait l'impasse sur les vraies questions posées à notre société et traduit la politique libérale du MEDEF et de la droite ? Comment penser qu'il permettra de répondre aux attentes qui s'expriment quand le mot " banque " est cité 178 fois alors que " service public " ne l'est qu'une seule fois ? Un débat serein et constructif qui, comme l'ont fait remarquer plusieurs intervenants, ne se contente pas d'escamoter le texte mais entre dedans pour mieux appréhender les raisons du NON le 29 mai prochain.

Où va la poste ?

La rentabilité financière l'écarte de plus en plus de sa mission



Le service public local à préserver

Dans notre département comme ailleurs en France, nous sommes touchés par la restructuration de La Poste. Depuis 1990, date de la réforme Quilès, ministre socialiste, cette restructuration est en marche. Si aujourd'hui beaucoup de communes sont touchées par la réduction d'horaires du bureau de poste,

par sa transformation en agence postale communale (à la charge de la commune) ou par la création d'un point poste chez un commerçant avec des opérations postales très limitées, au détriment du service rendu aux usagers, ce n'est que la partie visible de l'iceberg. La poste s'attaque à tous les niveaux, à un déman-

tèlement total de ses activités postales. Sous prétexte d'être plus compétitive, elle a séparé par branches toutes ses activités : Colis, Courrier, Bureaux de poste, Services Financiers et filialiser ou céder au secteur privé certains secteurs : Informatique services financiers, IBM, maintenance des centres de tri et

de l'immobilier BOUYGUES, colis : CHRONOPOST, publicité : ADREXO, etc.

En sectorisant ces activités, des problèmes sont apparus de suite :

- Le regroupement des services de la distribution a eu des conséquences néfastes immédiates sur les usagers :

- Levée avancée, recommandés disponibles que le lendemain, boîtes postales modifiées et réduction des heures d'ouverture du bureau de poste car celui-ci a perdu son activité courrier.

- Depuis le 31 janvier, le centre de tri paquets de Nantes a fermé ses portes et désormais les paquets de tout le grand Ouest sont traités à Rennes et sont acheminés par voie routière, ce qui n'est pas sans dommages sur l'augmentation du délai

d'acheminement mais aussi sur notre environnement et notre sécurité routière.

- En plus de l'atteinte à la qualité de service, cela a de graves conséquences sur l'emploi (130 emplois ont été supprimés à Nantes à la plate forme colis mais aussi 20% d'emplois en moins sur le réseau

organisme ouvert à tous, quelle que soit sa situation financière ou ses revenus. Ce nouvel organisme de droit privé n'aura pas les mêmes critères de reconnaissance pour ses futurs clients, il sélectionnera et n'aura plus donc à vocation de service public.

La Poste, comme tous les services publics, a besoin de modernisation. Mais celle-ci doit répondre aux besoins des usagers et non s'en éloigner. Elargir les horaires d'ou-

«La poste a besoin des usagers et non de s'en éloigner»

verture des bureaux, ouvrir de nouveaux bureaux dans les zones urbaines et industrielles, distribuer le courrier et les colis en J+1, tout cela est possible si La Poste a une réelle

politique de l'emploi, de la formation et s'en donne des moyens, au lieu d'une logique destructrice liée à la productivité, la concurrence et la rentabilité.

La Poste a une réelle politique de l'emploi, de la formation et s'en donne des moyens, au lieu d'une logique destructrice liée à la productivité, la concurrence et la rentabilité.

Marie-Claude ROBIN
Postière, syndicaliste.

La poste a vocation de servir les citoyens

Garantir une égalité d'accès pour tous au service public, passe par un service de proximité qui réponde aux attentes des usagers. Le projet de traité constitutionnel ne parle plus de service public mais de services d'intérêt économique général, ce qui ne veut plus du tout dire la même chose. Un service public comme La Poste n'a pas

vocation à être rentable (et pourtant le groupe La Poste a réalisé 374 millions de bénéfices en 2004), mais il doit servir les citoyens et participer à la pérennité et au développement de la vie économique dans les communes notamment rurales, en maintenant des bureaux de plein exercice partout, en développant ses services courrier, colis et financiers avec pour objectif l'égalité de tous aux services. Ce n'est pas ce que propose le traité constitutionnel qui veut libéraliser les services publics au profit de la privatisation, comme cela est commencé à La Poste, et se passe à France Telecom non sans dégât. Il s'agit d'une réelle course à la rentabilité au niveau de l'Europe, sous prétexte de concurrence. Les pays comme l'Allemagne et la Suède sont cités comme référence, alors qu'ils ont supprimé 50% des bureaux de

poste. La main d'œuvre qui travaille dans les centres de tri courriers allemands est d'origine turque majoritairement, précaire, corvéable et malléable à merci. Ce n'est pas de cette Europe là que je veux, d'autres alternatives sont possibles. C'est pourquoi je rejette sans ambiguïté ce traité, car il ne construit pas une Europe sociale mais une Europe marchande.



Ils ont dit :



Josette BOURSICOT, élue communiste à la Chapelle sur Erdre

Ça n'arrive vraiment pas qu'aux autres ou dans le milieu rural, à l'image de ce que nous venons de vivre à la Gesvrine, un quartier de la Chapelle sur Erdre de 850 maisons, qui vient de se voir annoncer la suppression de son bureau de poste en vue d'un remplacement par un «point poste». Jamais la population n'a été informée de cet abandon, il a fallu l'intervention citoyenne pour que le projet de la direction de La Poste sorte de l'ombre. 950 signatures ont été recueillies très rapidement pour exiger le maintien du service public sur ce quartier, une action pour laquelle la population, est bien décidée à ne pas abdiquer.

Georges LERAY, militant communiste dans le vignoble.

L'ensemble du vignoble nantais est touché par cet abandon du service public postal. La population est de plus en plus mobilisée. A la Regripierre par exemple, une pétition a recueilli plus de 500 signatures, le Conseil municipal a été obligé de s'exprimer sur la question en demandant un moratoire avant de se prononcer sur la création d'une agence postale (solution rejetée par les habitants). A la Chapelle-Heulin, une autre pétition demande le remplacement du receveur.... Nous constatons un décalage de plus en plus important entre les besoins exprimés par une population qui augmente continuellement et une direction des Postes qui se désengage de plus en plus. Le seul souci de la rentabilité financière ne peut pas être la boussole de notre société.

Le social au cœur.

PRENONS NOTE...

Référendum : comment le "oui" et le "non" s'affrontent sur Internet

La campagne sur le référendum du 29 mai est marquée par le renforcement de "l'Internet militant". Le débat sur la Constitution européenne se déchaîne sur le web, à l'intérieur mais surtout en dehors des cercles politiques traditionnels. De nombreux sites se sont créés à cette occasion pour décrypter les arcanes de ce texte particulièrement difficile et pour inviter les internautes à échanger sur le sujet. Voir notamment le site www.pcf-44.com

Fierté et émotion

Les salariés d'Airbus de Nantes et de Saint-Nazaire ont salué l'envol de l'A380.

38 Millions d'Euros,

dont 29 M€ de complément retraite et 9,8 M€ d'indemnités de départ. C'est la somme qu'aurait touchée Daniel Bernard, ancien président du groupe Carrefour, évincé en février dernier de la tête du groupe de distribution, soit quelque 2 510 ans de SMIC comme indemnités de départ, de quoi en théorie rémunérer pendant un an plusieurs milliers de salariés de Carrefour...

Mécontentement à la CPAM de Nantes

Restriction de budget et d'effectif engendre une dégradation des conditions de travail et 90000 dossiers en souffrance.

Lundi de la Pentecôte : patrons gagnants

Pour l'employeur, cette journée de solidarité coûte une "contribution de solidarité autonome", soit 0,3% sur les rémunérations versées à compter du 1er juillet 2004. Il ne verse pas de salaires pour le travail effectué ce jour-là, dont il récupère les fruits de la production, ni de cotisations sociales. Les salariés, eux, vont travailler gratis + les frais de déplacement, de garde d'enfants... Et la solidarité : simple contribution de 0,3%, mais perte des cotisations sur le salaire non versé.

Vous avez dit solidarité !

Exonération de cotisations sociales sur les salaires jusqu'à 1,8 fois le SMIC = cadeau de plus de 4MM€ en 2004. Réduction de l'impôt sur les sociétés : 450M€ en 2005. Ces 20 dernières années, la part des profits dans les richesses produites est passée de 28% à 36%, les salaires ont suivi le chemin inverse, passant de 72% à 64%.

Contre les atteintes à la liberté de la presse en Algérie

L'humanité a publié un appel exigeant la relaxe des journalistes. A signer par mail à : communication@humanite.fr ou à l'association des Combattants de la cause anticoloniale qui a relayé cet appel dans notre département, 12 Maison Radieuse à Rezé.

Mai 2005 : Conférence de révision du TNP

Des conseils municipaux s'engagent pour le désarmement nucléaire : Bouguenais, Bouvron, Dréféac, Nantes, Rezé, St-Herblain, St Joachim, St Lumine de Coutais, St-Nazaire, Treillières, Trignac.

Du 30 avril au 15 mai

Quinzaine du commerce équitable

Mettre un coup d'arrêt au dumping social

Il y a les entreprises de plus en plus nombreuses qui expatrient leurs productions hors de l'hexagone pour la réimporter ensuite finies. Il y a celles qui s'appuient sur les règlements de l'Union européenne pour se livrer à leur exercice favori : le dumping social, la mise en concurrence des salariés en profitant des différentiels économiques séparant la France d'autres pays. Elles pratiquent "la délocalisation sur place" : l'employeur fait venir en France des travailleurs de ces pays pour remplacer une main d'œuvre existante. Le recours par des sous-traitants à des salariés étrangers pour effectuer les travaux d'entretien de la centrale EDF de Cordemais en est un exemple.



En principe, le travailleur étranger est soumis au droit du pays d'accueil. En principe ! Mais, "pour éviter les complications administratives" (!), des dérogations rendent cette règle inopérante. Résultat : des groupes français importent une main d'œuvre étrangère payée aux tarifs des pays d'origine. Les Chantiers navals de Saint-Nazaire ont, volontiers, utilisé cette méthode. Pour le syndicat CGT, il "s'agit de peser sur les coûts en employant des personnes sous-payées, et parfois sous-qualifiées. C'est dangereux pour la sécurité et cela se fait au mépris de la dignité des salariés étrangers". Le syndicat prévient qu'il "exigera la transparence complète sur ce dossier".

La directive Bolkestein, mise entre parenthèses le temps du référendum, propose exactement ces mêmes dérèglementations. Dans cette mondialisation qu'il faudrait réguler et réorienter, l'Union Européenne aurait tout son rôle à jouer. Alors que l'harmonisation a été, pendant plus de 40 ans, la technique de base de l'intégration européenne, au moment précis où elle serait plus nécessaire que jamais, on y renonce afin de rendre légal le dumping fiscal, le dumping social et le dumping environnemental.

Pour 100€

Le patronat se livre à un honteux marchandage. Deux patrons viennent de proposer des reclassements pour 110€ par mois en Roumanie et pour 117€ à l'île Maurice. Dans notre département, les 127 salariés guérandais de Cestica voient leur outil de travail partir en République tchèque, chez IBM, l'administratif, le dépannage est délocalisé dans les Pays de l'Est. Chaque jour qui passe ajoute au scandale humain, social, politique et économique des délocalisations.

Le stade des patrons voyous qui partaient avec la caisse sans laisser d'adresse est maintenant dépassé. Les plus grands groupes revendiquent ce honteux chantage : ou les salariés acceptent de plier, purement et simplement, ou l'entreprise ira exploiter ailleurs, plus férocement encore, pour moins cher évidemment. Ne pas réagir, continuer à banaliser ce genre de pratiques, c'est renvoyer le monde du travail à l'âge de pierre, c'est piétiner l'idée d'une Europe de la solidarité, c'est entrer dans le XXIe siècle à reculons quand tout appelle à un nouvel âge de la civilisation.

La main à la poche

Une fois de plus, le gouvernement s'affranchit de son rôle de garant de la solidarité nationale. Il fait porter une fois de plus aux travailleurs, le financement de ses défaillances. "Soyons solidaires de nos anciens" nous dit-on, alors que ce gouvernement ose reculer l'âge de la retraite, baisser les pensions, augmenter le forfait hospitalisation... Il préfère faire payer toujours plus les assurés sociaux par une augmentation de la C.S.G., de la C.R.D.S.

"Mais le déficit du régime général a pratiquement quintuplé, depuis leur arrivée au pouvoir, et celui de la branche maladie doublé. N'est-il pas tant de sortir définitivement de la logique comptable de la gestion de la sécurité sociale qui détruit notre système solidaire de protection sociale, qui considère le droit de se soigner comme un coût à réduire à tout prix ? Il faudrait subir et se sentir culpabiliser alors que, par exemple, les immenses profits des groupes pharmaceu-

Suppression du lundi de Pentecôte



Il a multiplié les mesures de restrictions, de sanction, de pénalisation et de contrôle à l'égard des assurés sociaux et des professionnels de santé. Cela fait dire au Ministre de la Santé que "la réforme du système de soins menée en 2004... fait désormais entrer l'assurance maladie dans le temps de l'effort, consenti et partagé entre les usagers, les professionnels de santé et les organismes gestionnaires...

tiques et des assurances se font sur le dos de la Sécurité Sociale, des malades, des salariés, des retraités. Ce gouvernement refuse de taxer ces millions d'euros au nom de dogmes libéraux qui provoquent déjà tant de souffrances de par le monde ! Il choisit une nouvelle fois de faire payer ceux qui n'ont que le travail pour vivre. Il exonère de solidarité, les grandes fortunes !

Deux maux à traiter. Le problème des délocalisations a principalement deux causes : les stratégies financières des groupes qui sont prêts à tous les chantages et les terribles inégalités économiques et sociales sur lesquelles spéculent les démolisseurs d'emploi. Des droits nouveaux pour les salariés. Ces drames montrent tout l'arbitraire de l'entreprise capitaliste. Les communistes se prononcent pour une entreprise au service des individus, du développement durable, de l'équilibre de notre planète, au service des coopérations. Une entreprise avec de nou-

veaux pouvoirs pour les salariés dans la gestion et les choix effectués, une entreprise qui n'est pas soumise aux diktats des patrons ou des actionnaires, qui se libère des critères de rentabilité financière.



Evénements, culture, idées.

Huma Café avec Jean LOJKINE, sociologue TRAVAIL, RAPPORTS DE CLASSES ET CRISE DU POLITIQUE

L'Huma-café du 18 Avril, recevait J.LOJKINE, sur le thème : " mutations du travail, nouveaux rapports de classes et crise du politique ".
Le titre de son livre récent : " Adieu à la classe moyenne ", est une réplique à celui de A.GORZ, " Adieu à la classe ouvrière ". La notion de classe moyenne se disloquant à son tour, cela pose le problème de toutes les identités de classes. Montée et crise de l'identité ouvrière
La notion, bien française, de classe ouvrière remonte aux années 30-40, où cette identité de classe reposait sur des luttes victorieuses, d'un salariat ouvrier au rôle d'avant-garde. Avec des forteresses ouvrières, comme Renault Billancourt à Paris, ou les chantiers navals en Loire Atlantique. Elle a fait irruption dans la science politique, appuyée sur des conquêtes sociales du Front populaire et de la Libération, comme les conventions collectives. L'identité de classe reposait alors sur une composante ouvrière majori-

taire dans le salariat, avec un rôle à la fois attractif et répulsif. Dès 1936, des contre-feux s'étaient allumés. Face à la CGT, se constitue un syndicat des cadres, la CGC. L'identité cadre articulée sur la sécurité d'emploi et de carrière, est d'abord " une identité contre ", ou " par distanciation ". Cette bipolarisation sociale s'est perpétuée jusque dans les années 1960-70.
Mutation du travail et mise en cause des identités sociales.
Les sociologues ont du mal à être dialecticiens. Pour R.CASTEL, la classe ouvrière aurait perdu la partie, par l'effondrement de ses lieux de sociabilité " et la " perte des repères de l'affiliation ouvrière ". C'est vrai, mais unilatéral, négligeant les effets de la révolution informationnelle impulsée par le capitalisme. Le travail de la main outillée est remplacé par un travail de conduite, de raisonnement, avec une explosion des activités de services.



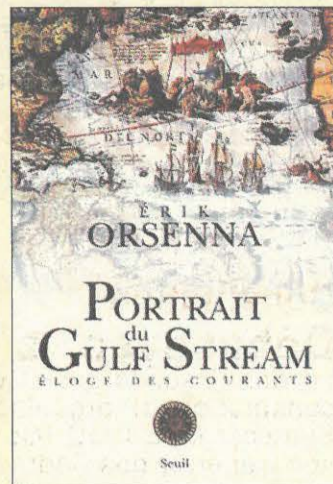
Avec, aussi, après 68, une montée des femmes au travail, mutation peu prise en compte par les organisations de la classe ouvrière.
Le travail a changé de nature, ce qui n'a pas que des traits négatifs. Dans le taylorisme, il reposait sur les prescriptions des agents de méthode, nourrissant la confrontation cadres/ouvriers. D'où l'aspiration à un travail plus responsable, s'organisant lui-même. Cette modernité est ambivalente, avec des révoltes non seulement ouvrières, mais de cadres.
La recomposition en cours
Explorant " le champ des possibles ", nous sommes face à une variété beaucoup plus grande d'un salariat multipolaire, sans pôle dominant. Avec ce changement fondamental, on ne peut rêver à une " nouvelle classe ouvrière ", et il n'y a plus " d'entre-

deux, suspect a priori de collaboration de classe ".
Dans les luttes d'aujourd'hui, il n'y a plus une seule composante qui " donne le La " aux autres. On s'éloigne de l'objectif des années 60-70, qui était de " grossir les rangs de la classe ouvrière ". Il n'est plus possible d'effacer ces clivages, avec des différences à prendre en compte et des revendications à respecter.
D'où un décalage des structures et formes héritées des années 40 et 50, pour les organisations syndicales et plus encore les partis politiques de gauche. Dans le cas du PCF des études montrent que, même très affaibli, il reste le seul assez proche de l'image réelle de la société. Son problème est donc moins qualitatif que quantitatif, avec, comme toutes les forces politiques, un fort vieillissement.
Les jeunes veulent être, de bout en bout, maîtres de leurs engagements. Depuis 1995, dans les nouvelles luttes, il faut toujours plus persuader, convaincre, dans des assemblées générales journalières, pratiques qui s'éloignent du " centralisme démocratique " et s'inspirent davantage de la démocratie participative.

La participation des jeunes et des femmes aux luttes sociales, reste ponctuelle. Mais elle est plus faible encore dans les partis politiques. Est-ce "montée de l'individualisme", ou aspiration à l'autonomie individuelle ?

Coup de cœur

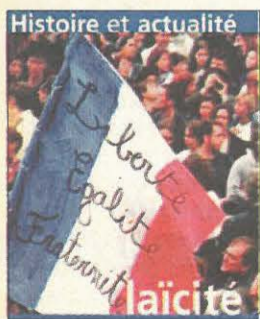
Eloge du Gulf Stream



D'emblée, Erik ORSENNA le dit : " je ne suis pas scientifique, mais promeneur ". Depuis toujours, cet académicien " aime d'amour les courants marins, ces fleuves cachés dans l'eau ". Il nous entraîne dans sa quête d'une réponse à cette " interrogation radicale " : le Gulf Stream est-il un imposteur ? Afin de vérifier " que tous les courants du monde, qu'ils soient maritimes ou terrestres, ont des choses à nous dire. Sur la nature des chemins et sur le secret des origines ", il nous invite à le suivre, par les chemins et par les mers, à la rencontre des savants et des lieux ". S'agissant des écrivains et explorateurs, ce livre est une véritable galerie de portraits avec : A.W.WEGENER, le père de la dérive des continents, J.VERNE, G.ORWELL, E.HEMINGWAY, P.CLAUDEL, B.FRANKLIN, l'abbé GREGOIRE, F.ARAGO ou NANSEN ! Son livre fourmille aussi d'anecdotes, de récits et légendes, qui rendent vivantes ses explications sur le mouvement général, l'influence de la rotation de la Terre sur les vents et courants, mise en évidence par CORIOLIS en 1835.
Quant aux lieux, nous le suivons volontiers dans sa recherche de ce Gulf Stream qui, venant du Mexique, franchit le détroit de Floride entre les Keys et Cuba et remonte vers le nord en longeant la côte américaine, avant de piquer vers l'est à la hauteur du cap Hatteras pour traverser l'Atlantique au sud de Terre-Neuve, large alors de 100 kilomètres et d'un débit moyen de 85 millions de m³/s : " vingt cinq fois le débit de tous les fleuves du monde ". En Norvège, Erik ORSENNA se rend au tourbillon du Maelström, près des Lofoten, mais sans le voir, par un caprice de beau temps.
Le Gulf Stream paraît menacé. D'où l'appel final lancé à la création d'un observatoire mondial, tirant les leçons du tsunami de décembre 2004. " Apprenons dès l'école à observer le ciel, la mer, le sol, les fleuves, les animaux... la nature. Et bien des vies seront sauvées ".
Un " éloge des courants ", certes. Mais surtout une célébration passionnée de la géographie.

Erik ORSENNA, " Portrait du Gulf Stream. Eloge des courants ", Ed: Seuil, 2005, 262 p.

Exposition...



L'exposition " Histoire et actualité de la laïcité ", proposée par la FAL-44, s'inscrit dans la perspective de la célébration du centenaire de la loi de séparation des Églises et de l'État (1905), tout en intégrant l'actualité, elle replace le thème de la laïcité dans le débat public.
- Une première partie, historique, rappelle les grandes étapes du " combat laïc " depuis 1905.
- Une seconde partie, plus d'actualité, met en lumière les grands principes de la laïcité à la française et recense les défis auxquels elle est aujourd'hui confrontée face à la montée des intolérances, des fanatismes et des nouveaux cléricatismes.

Une exposition en 21 panneaux réalisée par " Vivre en Europe " avec la contribution éditoriale de la Ligue de l'Enseignement et le soutien de Solidarité laïque, visible sur notre Fête, les 14 et 15 mai, au Parc paysager de Saint-Nazaire.

Lire

"Démobilisation politique" ?

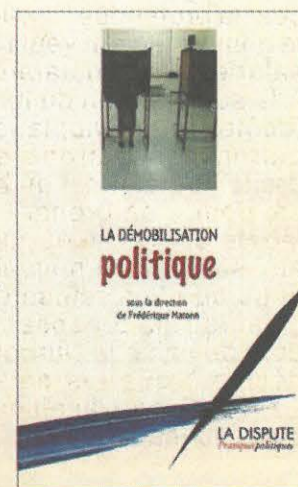
Depuis le séisme du 21 avril 2002, le " populisme " hanterait la conscience populaire. Les commentateurs ont mis l'accent sur le niveau élevé d'abstentions et de votes blancs et nuls, ainsi que sur la progression des suffrages pour les extrêmes, de droite et de gauche. S'appuyant sur l'histoire, les statistiques et des enquêtes de terrain, les auteurs de ce livre collectif, sociologues politiques, spécialistes des questions électorales, des partis politiques, des institu-

tions ou des médias, restituent leur densité rationnelle et leur complexité aux nouveaux comportements politiques, et nous fournissent certaines clés pour comprendre la " démobilisation politique " et ses symptômes : intermission du vote, croissance de la non-inscription, baisse du nombre des militants politiques et syndicaux. Avec leurs conséquences : perte de légitimité du système politique d'une part, difficultés à s'y orienter d'autre part. Pour F.MATONTI, qui dirige cet ouvrage, c'est dans ces conditions, qu'un " champ militant radical s'est progressivement dissocié du champ partisan ", et " la coupure

entre professionnels de la politique et profanes s'est approfondie ", au point que, plus ou moins selon les partis, " les élus et les militants d'un côté, par ailleurs de plus en plus appelés à se confondre, et les représentés de l'autre s'avèrent désaccordés ".
Autre désajustement, celui du rapport que les journalistes politiques entretiennent avec leur objet : " Pris dans le décryptage des " coups " et des stratégies, leur travail contribue encore plus à la coupure entre professionnels de la politique et profanes ". Cette démobilisation politique a des conséquences sur les institutions, tout spécialement sur l'institution

présidentielle chiraquienne qui connaît une véritable crise de représentativité.

"La démobilisation politique", Dir. F.Matonti, Ed. La Dispute, avril 2005, 254 p., 21€.



près de vous

14 et 15 mai

Les élus font la fête

L'Association Départementale des élu(e)s Communistes et Républicains aura son stand sur la Fête des Nouvelles de Loire Atlantique les 14 et 15 mai à Saint-Nazaire. Avec les 140 élu(e)s de notre département, pendant deux jours, vous pourrez échanger sur les motivations du NON de gauche du 29 mai, consolider les liens de proximité, donner de l'écho à vos luttes. On pourra même se désaltérer en toute convivialité... !!!

Constitution

Débat avec la CGC

Le débat sur le projet de traité constitutionnel organisé par le Syndicat CFE CGC (Confédération Générale des Cadres) auquel participe Jean-Louis LE CORRE Conseiller général, Maire de Trignac se tiendra au CCO, Tour de Bretagne à Nantes, le vendredi 20 mai à 17h30.



Lundi de Pentecôte

Vous avez dit "solidarité" ?

De plus en plus nombreux, les salariés refusent de travailler gratuitement le 16 mai. Au moment où les profits de grands groupes explosent et que leurs PDG se fabriquent d'exorbitantes rentes de situation, les élus communistes de la région nazairienne, dénoncent la prétendue "solidarité" que le gouvernement veut imposer aux salariés. Ils constatent qu'en fait "la suppression du lundi de Pentecôte férié, applaudie par le patron des patrons et toute la droite libérale, est un ballon d'essai pour s'en prendre à la durée légale du travail et pour imposer aux salariés de nouvelles cotisations que l'on refuse de prélever ailleurs". Ils proposent au Président de saisir le Bureau pour qu'il décide "que les salariés de la CARENE ne travailleront pas le lundi 16 mai 2005".

Les élus du département se prononcent en faveur du NON à la constitution européenne

Sous l'impulsion de François AUTAIN, Sénateur de Loire Atlantique et de Jean-Louis LE CORRE Maire de Trignac et Conseiller général, 30 élus de diverses sensibilités politiques de notre département, avaient lancé un appel pour le NON au projet de constitution européenne de GISCARD D'ESTAING.

Ils ont été rejoints par de nombreux autres élus dont nous publions la liste avant de pouvoir les rencontrer lors de la Fête de notre journal au Parc paysager de Saint-Nazaire où ils tiendront un stand et seront ainsi en direct avec les participants à notre Fête pour débattre des enjeux du référendum.

AUTAIN François, Sénateur de Loire-Atlantique, ancien ministre
LE CORRE Jean-Louis, Maire de Trignac, Vice-président du Conseil général

BONTEMPS Gilles, Vice-président du Conseil régional, Conseiller municipal de Saint-Herblain – CONSTANT Claude, Adjoint au Maire de Nantes – CORRE Maryvonne, Adjointe au Maire de Saint-Malo de Guersac – DAVID Roger, Maire de Saint-Malo de Guersac – DELAHAIE Hubert, Conseiller régional, Adjoint au Maire de Montoir-de-Bretagne – FROUIN Daniel, Adjoint au Maire de Bouguenais – GALLIOT Gilbert, Conseiller municipal La Chapelle-sur-Erdre, GOUTY Michel, Conseiller municipal de Vertou – GOUEZEC Annie, Conseillère municipale de Vertou – GUEVEL Viviane, Conseillère municipale de La Chapelle-sur-Erdre – GUIBERT Louissette, Conseillère municipale de Nantes – JUSTY Marc, Maire de Saint-Joachim – LASTENNET Françoise, Conseillère municipale de Montoir-de-Bretagne – MAHE Sabine, Adjointe au Maire de Trignac – MAHE Véronique, Adjointe au Maire de Saint-Joachim – MENUET Jean-Luc, Conseiller municipal de Blain – MEYER Christine, Conseillère municipale de Nantes – OLIVIER Véronique, Conseillère municipale de Rezé – PELLOQUET Christian, Adjoint au Maire de Couëron – PERCEVAULT Roseline, Adjointe au Maire de Saint-Herblain – PICARDA Anne, Conseillère municipale de Bouguenais – PICAUD Michèle, Conseillère régionale, Adjointe au Maire de Trignac – POUSSEUR Jean-Marie, Adjoint au Maire de Nantes – RICA Michel, Conseiller municipal de Nantes – ROUSSELOT Claude, Conseiller municipal de Sainte-Luce-sur-Loire – SAULNIER Christian, Adjoint au Maire de Saint-Nazaire – VINCE Yann, Adjoint au Maire de Rezé – VRAIN Bertrand, Conseiller municipal de Nantes.

ALLAIN Jean-Michel, Conseiller municipal de Saint-Herblain – ALLAIN Patrick, Conseiller municipal des Sorinières – ANDRE Karina, Conseillère municipale de Saint-Nazaire – Aoustin Jean, Conseiller municipal de Saint-Joachim – AUBARBIER Jean-François, Adjoint au Maire de Saint-Malo de Guersac – AUFFRET Gaston, Conseiller municipal de Vay – AUFORT Claude, Conseiller municipal de Besné – BACONNAIS Gisèle, Conseillère municipale de Couëron – BARDON Jacques, Conseiller municipal de Couëron – BELLIOU Laurent, Adjoint au Maire de Saint-Nazaire – BERTREL Jacqueline, Conseillère municipale de Saint-Malo de Guersac – BEYER Chantal, Adjointe au Maire de Montoir de Bretagne – BILAND Pierre, Adjoint au Maire de La Chapelle sur Erdre – BILLET Roger, Adjoint au Maire de Trignac – BLAIS Yves, Adjoint au Maire de Saint-Vincent des Landes – BLANCHARD Marie-José, Conseillère municipale des Sorinières – BOUALEM Christian, Conseiller municipal de Trignac – BOUFFENIE Delphine, Adjointe au Maire de Nantes – BOURSICOT Josette, Conseillère municipale de La Chapelle sur Erdre – BOUTET Annie, Conseillère municipale de Pontchâteau – BROUSSARD Rémi, Conseiller municipal de La Chapelle des Marais – CHAZAL Alain, Conseiller municipal de Donges – CHEDOTAL Mireille, Conseillère municipale de Montoir de Bretagne – CHENEAU Yannick, Adjoint au Maire de Savenay – CHERIER Maurice, Conseiller municipal de Trignac – CHERRADI Sidi Mohamed, Conseiller municipal de Saint-Nazaire – CHIABERGE Huguette, Conseillère municipale de Trignac – CLAQUIN Nicole, Conseillère municipale de Trignac – CORPARD Joël, Conseiller municipal de Carquefou – CREVEL Philippe, Conseiller municipal de Saint-Jean de Boiseau – DECOTTIGNIES Jean-Luc, Adjoint au Maire de Treillières – DENOYELLE Gérard, Conseiller municipal de la Baule – DESERT Yannick, Conseiller municipal de Saint-Herblain – DESPORTES Sylvie, Conseillère municipale de Rezé – DIVET Lysiane, Conseillère municipale de Saint-Joachim – DORE Nadine, Conseillère municipale de Saint-Herblain – DUPLAIX Marie-France, Conseillère municipale de La Montagne – DUSCHENE Michèle, Conseillère municipale de Trignac – FAIVRE-PIERRET Hubert, Conseiller municipal de Saint-Lyphard – FLEURY Daniel, Adjoint au Maire des Sorinières – GAVALON Alain, Conseiller municipal de Saint-Nazaire – GERARD Jean-Pierre, Conseiller municipal de Saint-Joachim – GICQUIAUD Christian, Conseiller municipal de Saffré – GLOTIN-GALLEN Germaine, Conseillère municipale de Saint-Nazaire – GRANDIN Michel, Conseiller municipal de Saint-Joachim – GREAU Monique, Conseillère municipale de Saint-Géréon – GROUSSON-HEURTAULT Marie-Christine, Adjointe au Maire de Treillières – GUEGAN Michel, Conseiller municipal de Montoir de Bretagne – GUILLET Michel, Conseiller municipal de Missillac – GUINCHARD Jean-Luc, La Montagne – HALGAND Philippe, Adjoint au Maire de Saint-Joachim, Syndic de Brière – HAMON Patrick, Conseiller municipal du Croisic – HARDY Alain, Adjoint au Maire de La Chapelle des Marais, Délégué communautaire – HAREL Louis, Conseiller municipal des Sorinières – HOTTELARD Jeanine, Adjointe au Maire de Saint-Nazaire –

JACQUES Nicole, Adjointe au Maire de Trignac – JOUAN Patrick, Conseiller municipal de Rezé – JOUIN Patricia, Conseillère municipale de Montoir de Bretagne – LABOUR Lydie, Conseillère municipale de Trignac – LAGADEC Pierre, Conseiller municipal de Saint-Malo de Guersac – LAMACQ Philippe, Conseiller municipal de Saint-Malo de Guersac – LANDIER Samuel, Conseiller municipal de Rezé – LANNUZEL Raymond, Adjoint au Maire de Nantes – LEBOSSE Jean-Noël, Conseiller municipal de la Chapelle sur Erdre – LE BARILLEC Daniel, Adjoint au Maire de Montoir de Bretagne – LE BOURHIS Jean-Pierre, Conseiller municipal de Châteaubriant – LEON Didier, Conseiller municipal de Sainte-Luce sur Loire – LETRANGE Bernard, Conseiller municipal de Haute-Goulaine – LUCAS Michel, Adjoint au Maire de Couëron – MAHE André, Adjoint au Maire de Saint-Joachim – MANDIN Anyvonne, Conseillère municipale de Saint-Nazaire – MARCHAND Paule, Conseillère municipale de Saint-Joachim – MARCHAND Serge, Conseiller municipal de Saint-Malo de Guersac – MARTIN Annick, Conseillère municipale de Nantes – MENARD Jacqueline, Conseiller municipal de Couëron – MESANGE Joël, Adjoint au Maire de Trignac – MONIN Mireille, Adjointe au Maire de Saint-Malo de Guersac – MOREL Evelyne, Conseillère municipale de Savenay – MORICEAU Henri, Adjoint au Maire de Saint-Joachim – MOYON Micheline, Adjointe au Maire de Saint-Joachim – MOYON Nadine, Conseillère municipale de Saint-Malo de Guersac – MURATI Jean-Joël, Conseiller municipal de Saint-Brevin Les Pins – OLIVAUX Elisabeth, Conseillère municipale de Saint-Joachim – OLIVAUX Jeannette, Adjointe au Maire de Saint-Joachim – ORCIL Lionel, Conseiller municipal de Couëron – ORIAUT Christelle, Conseillère municipale de Trignac – PANNETIER Serge, Conseiller municipal de Savenay – PAQUET Jocelyne, Conseillère municipale de Saint-Joachim – PATRON Joëlle, Conseillère municipale de Rezé – PENISSON Brigitte, Conseillère municipale de Saint-Joachim – PILON Renée, La Montagne – PLANTIVE Liliane, La Montagne – PLISSONNEAU Serge, Adjoint au Maire de Saint-Herblain – PLONGEON Jean-Georges, Conseiller municipal de Bouguenais – PLUMELET Jean-Luc, Conseiller municipal de Blain – POINTEAU Alain, Conseiller municipal des Sorinières – POTIRON Didier, Adjoint au Maire de Savenay – POYARD Henri, Conseiller municipal de Montoir de Bretagne – PRAT Séverine, Conseillère municipale de Couëron – PRUD'HOMME Pierrette, Adjointe au Maire des Sorinières – RENAUD Dominique, Conseillère municipale de Saint-Malo de Guersac – RINCE Rosa, Conseillère municipale d'Indre – RIOU Pierre, Adjoint au Maire des Sorinières – RIVIERE Noëlla, Conseillère municipale de Saint-Malo de Guersac – ROCHE Isabelle, Conseillère municipale de Bouguenais – ROMAND Jean-Yves, Adjoint au Maire de Saint-Joachim – ROUSSEAU Jacques, Conseiller municipal de Basse-Goulaine – SABIN Sylvie, Conseillère municipale de Couëron – SANCHEZ Alexandre, Adjoint au Maire de Saint-Malo de Guersac – SANZ Dominique, Conseiller municipal de Couëron – TALLEC Eric, Conseiller municipal de Bouguenais – TRARIEUX Michel, Conseiller municipal de Saint-Sébastien

AUJOURD'HUI ET DEMAIN



Rencontres, débats programmés par le Parti :

Châteaubriant : 3 mai (20h
salle du gymnase)

Clisson : 4 mai (20h salle
du champ de foire)

Savenay, " rando-non ",
randonnée Loire et Sillon
: 7 mai

Rezé, débat contradictoire
: 9 mai (20h30 salle Jean
Jaurès)

Pontchâteau : 10 mai
(20h30 salle de la Boule
d'Or)

Saint-Herblain : 11 mai
(20h centre socio culturel
du Sillon)

Saint-Nazaire, Fête des
Nouvelles : 14 & 15 mai

Bouaye : 17 mai (20h30
salle Jacqueline Auriol)

Campbon : 17 mai

Saint-Malo de Guersac :
18 mai (20h30 salle des
fêtes)

Lavau : 18 mai

Bouguenais : 19 mai
(20h30 salle du 8 mai)

Savenay : 20 mai

Montoir, buffet section
Brière : 20 mai

Saint-Malo de Guersac, St
Joachim, remontée du Bri-
vet en chaland : 21 mai

Vertou, débat services
publics : 26 mai

" MILLE ET UNE RAISONS DE DIRE NON "

Samedi 14 mai à 16 heures

Rencontre débat autour du traité constitutionnel
Avec la participation de
Patrick LE HYARIC, Directeur de " l'Humanité "
Didier HUDE, Secrétaire départemental FSU 44
Olivier TRIC

François AUTAIN, Sénateur de Loire-Atlantique, ancien ministre
Le débat sera animé par Yann VINCE

" LAÏCITÉ EN QUESTION, QUESTION DE LAÏCITÉ "

Dimanche 15 à 14 heures

Rencontre débat à l'occasion du centenaire de la loi de 1905
Avec la participation de
Jean GEORGE, Rédacteur de la revue " la pensée "
Alain FOREST Président de la FAL 44
Jean-Pierre RIVE pasteur protestant
Morad SAIL Président du Conseil régional du culte musulman
Le débat sera animé par Jean-Yves MARTIN.



MARIE GEORGE BUFFET

Dimanche 16 heures

La Secrétaire nationale du Parti Communiste
Français participera au grand rassemblement
pour le NON à la constitution européenne qui
est au centre de la Fête des " Nouvelles " cette
année.
A deux semaines du référendum dont les résul-
tats s'annoncent dès à présent plus serrés, la
dirigeante nationale animera le meeting central
de la fête

LA DIRECTIVE BOLKENSTEIN EST TOUJOURS LÀ

Samedi à 18 heures, stand des Chantiers de l'Atlantique

CHIRAC et son compère allemand SHRÖDER peuvent s'évertuer à dire
que la directive de leur ami BOLKENSTEIN est enterrée, elle est pourtant
toujours présente. C'est sur ce terme que Christian PILICHOWSKI, ancien
secrétaire général de l'union des ingénieurs cadres et techniciens des métal-
lurgistes CGT, participera au débat au stand des Chantiers de l'Atlantique

LES TRI YANN EN CONCERT

Nul n'est besoin de présenter ce
fabuleux groupe qui, pendant
deux heures, se produira sur la
scène de la Fête. Une musique qui
a fait le tour du monde et qui fera
vibrer chacun.



« Nouvelles de Loire Atlantique »

Directeur de la Publication : Yannick CHENEAU
Commission paritaire : N°52987
Imprimerie : IMPRAM Lannion
Composition SEM Locminé
Responsable de la rédaction :
Yannick Chéneau

NLA 41 rue des Olivettes - 44000 Nantes

Tél : 02 40 35 03 00 - Fax : 02 40 35 40 55

e-mail : nouvelles-loire-atlantique@laposte.net

Ce numéro des Nouvelles a été réalisé avec la
collaboration de :

Marie-Annick BENÂTRE

Michel DEJEU

Michel LUCAS

Jean-Paul MARTEL

Jean-Yves MARTIN

Aymeric SEASSAU



Vite lu...

■ Sacrement dit

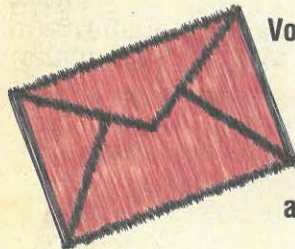
Le ministre des affaires étrangères, Michel BAR-
NIER a du mal dans son parti avec ses oppo-
sants sur la question d'une adhésion éventuelle
de la Turquie. Quelle réponse apporter quand
on est ministre de la diplomatie, une réponse
bien évidemment de diplomate qui se résume
en ces termes " Que l'on soit pour ou contre,
on ne pourra pas changer l'endroit où elle se
trouve." Avec ça, la question est réglée.

Quant au député socialiste Manuel VALLS, il
n'est pas mal non plus dans l'art de la méta-
morphose en caméléon quand on l'interroge sur
sa position concernant le référendum du 29 mai
" J'étais partisan du NON mais face à la mon-
tée du NON je voterais OUI. " J'espère que per-
sonne ne lui a dit qu'il était c.... car il risquerait
de se croire intelligent...

Yann WEHRLING, le patron des Verts déclare
à propos de la montée du NON " qu'il n'avait rien
vu venir et de préciser que cela devient " in "
de voter NON, c'est le vote politiquement cor-
rect ", qu'il combat bien évidemment alors que
selon une enquête IPSOS 70% des Verts décl-
rent choisir plutôt le NON.

La perle des perles revient sans nulle doute,
mais ça ne surprendra personne, à Valéry GIS-
CARD D'ESTAING qui, a propos de la consti-
tution à déclaré " C'est un texte facile à lire et
assez joliment écrit, je le dis d'autant plus aisé-
ment que c'est moi qui l'ai rédigé. " Si quelqu'un
en Europe veut s'attacher les services de l'an-
cien président, pas de problème, on le donne...

Il fallait se le dire



Vos avis, vos réflexions sont
nécessaires
pour que nous puissions
ensemble
comprendre et mieux
appréhender notre action.

« NLA 41 rue des Olivettes 44000 Nantes »
e-mail : nla@wanadoo.fr

L'agenda copieux des
rencontres, initiatives
et débats autour du
NON à la constitution
de Giscard nous
amène à quelque peu
modifier notre rubrique
" il fallait se le dire "

Vous comprendrez,
j'en suis persuadé que
nous ne pouvions pas
passer sous silence ce for-
midable bouillonne-
ment pour que le NON
l'emporte au soir du 29
mai.

Liste des initiatives prises par d'autres, auxquelles nous avons participé :

Meeting " Grand Ouest
" d'ATTAC à la Carrière
Nantes/Saint-Herblain
(12 mars)

Les Sorinières, débat
"Collectif du NON "
(avril)

Saint-Brévin, débat
d'ATTAC (8 avril)

Sainte-Luce, débat "
Collectif des 200 "
(12 avril)

Missillac, débat de la
Confédération Pay-
sanne (15 avril)

Nantes Doulon, débat "
Collectif des 200 "
(28 avril)

Héric, débat " Collectif
des 200 " (2 mai)

Initiatives à venir :

Carquefou, débat "
Collectif des 200 " : 3 mai
2005

Treillières, débat
contradictoire associa-
tion " Vivre à Treillières
" : 9 mai

Rezé, débat " Collectif
des 200 " : 11 mai

Sainte-Pazanne, débat
contradictoire FAL : 13
mai

Paimboeuf, débat "
Collectif du NON " :
courant mai

Pornic, débat " Collec-
tif du NON " : courant
mai

Saint-Brévin, débat "

Collectif du NON " : Nantes, débat " Live
courant mai Bar " : 23 mai

MEETING Mercredi 25 mai à 20h00

Salle de la Trocardière

à Rezé

Claude DEBONS,
Fondation Coper-
nic, Annick COUPE,
Solidaires, Jean-
Jacques BOISLA-
ROUSSIE, Les
Alternatifs, Gérard
FILOCHE, Socia-
listes pour le NON,
Olivier BESANCE-
NOT, Ligue Com-
muniste Révolution-
naire, Patrice

COHEN-SEAT, Parti Communiste Français,
José BOVE, Confédération paysanne, Jacques
NIKONOFF, ATTAC

Initiative organisée par l'appel des 200 pour un
NON de Gauche et soutenue par ATTAC 44,
FSU 44, Gauche républicaine 44, Les Alterna-
tifs 44, LCR 44, PCF 44, Solidaires 44, Les
Socialistes pour le NON 44.